

Dijon, le 5 septembre 2005

Jean-Michel PYOT
Inspecteur de l'Éducation Nationale
"Mathématiques-Sciences"

Louis PONSOT
Chargé de Mission pour l'enseignement professionnel

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Mathématiques-Sciences
S/C de Mesdames et Messieurs les Proviseurs de Lycées Professionnels et
SEP de Lycées Publics

Objet : Note de rentrée.

Référence : JMP/CC

La présente note a pour objet de faire le point sur les actions précédemment engagées et, plus particulièrement, d'attirer votre attention sur les éléments nouveaux qui vont rythmer l'année scolaire qui débute et pour laquelle nous vous présentons tous nos encouragements.

La classe de 3 DP6, une classe riche de la découverte professionnelle intégrée

À la rentrée 2005, les troisièmes de découverte professionnelle 6 heures se substituent progressivement aux classes de troisième préparatoire à la voie professionnelle. Dans notre académie, seuls les établissements qui en ont fait la demande ont été autorisés à adopter ce nouveau dispositif soit 16 LP et 2 collèges. Notons que la transformation de l'ensemble des classes de 3PVP en classes de 3 DP6 sera effective pour tous les établissements en septembre 2006. Sur la base d'une organisation horaire nouvelle et d'enseignements référencés à ceux du collège, ces classes implantées majoritairement en lycée professionnel, inscrivent résolument la découverte des métiers dans la formation des jeunes. Elles doivent permettre à ces derniers de renouer avec le plaisir d'apprendre grâce à un travail finalisé par leur projet d'orientation. L'ensemble des dispositions à caractère pédagogique retenues pour cette nouvelle classe (réalisations concrètes dans au moins deux champs des secteurs industriels et des services, évaluation de la découverte professionnelle et sa prise en compte pour le DNB, accompagnement de chaque jeune par un professeur référent, renseignement d'un livret de suivi...) doivent concourir à une scolarité plus sereine dont l'aboutissement soit une orientation mieux déterminée. Gageons que cette nouvelle classe favorise la connaissance du monde professionnel, des voies et des parcours de formation et qu'à partir d'une meilleure connaissance de lui-même, le jeune puisse construire son projet personnel de façon consciente et éclairée.

Vous trouverez le descriptif de cette nouvelle classe dans les parutions officielles (BO n° 28 du 15 juillet 2004 et n° 11 du 17 mars 2005 – document d'accompagnement récemment parvenu et disponible sur eduscol : http://eduscol.education.fr/D0072/r_dp.htm), ainsi que sur le site académique (http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/enspro/pedapluridispl_3DP6.htm) sur lequel figurent les documents supports des journées d'information des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2005.

Un comité de pilotage sera prochainement nommé et un suivi sous forme d'audit sera mis en place à des fins de contrôle, d'évaluation et de recommandations.

En cours d'année paraîtront les textes précisant les nouvelles modalités de délivrance du DNB, ainsi que la définition du socle commun de connaissances.

Le Contrôle en Cours de Formation (CCF), une modalité généralisée en CAP

La rénovation des CAP engagée en septembre 2003 a vu son premier aboutissement à l'occasion de la session de juin 2005. Le nouveau référentiel structuré en secteurs professionnels de 1 à 7, la généralisation de l'enseignement des sciences aux secteurs tertiaire et hôtellerie restauration et la mise en application du contrôle en cours de formation sont les changements majeurs induits par cette réforme.

Plus particulièrement, les nouvelles modalités de certification ont fait l'objet de nombreux questionnements de votre part, c'est pourquoi, vous serez très prochainement destinataires d'un dossier portant sur quelques éléments clés : de nouveaux supports d'évaluation, une liste de thèmes choisis pour la réalisation du dossier d'activités et des indicateurs de performances des candidats.

Les équipements multimédia, une dotation en cours

35 établissements ont répondu favorablement à l'enquête qui vous a été adressée en novembre dernier (courrier du 29 novembre 2004).

Ce projet visant à doter l'équipe des professeurs de mathématiques sciences d'un établissement d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur a bien avancé, sans toutefois être totalement finalisé. En effet sa budgétisation a été planifiée sur deux années et d'ores et déjà, le Conseil Régional a voté les crédits qui permettront d'équiper 18 établissements : Auxonne, H. Fontaine Dijon, Les Marcs d'Or Dijon, S. Weil Dijon, Château-Chinon, Cosne-Cours-sur-Loire, Decize, Fourchambault, J. Rostand Nevers, Aragon Nevers, Autun, Charolles, Lavoisier Le Creusot, Louhans, R. Cassin Mâcon, A. Dumaine Mâcon, Montceau-les-Mines et Paray-le-Monial (les matériels seront mis à disposition très rapidement). Les autres établissements : Clos Maire Beaune, Chenôve, Le Castel Dijon, Montbard, Clamecy, H. Chardonnet Chalon-sur-Saône, E. Gauthey Chalon-sur-Saône, Mathias Chalon-sur-Saône, Automobile Chalon-sur-Saône, T. Dumorey Chalon-sur-Saône, J. Balleure Chalon-sur-Saône, Fourier Auxerre, St Germain Auxerre, Vauban Auxerre, Joigny, Sens, J. Jaures Le Creusot (selon la restructuration), le seront l'année prochaine. Si d'aventure, les établissements qui n'ont pas souhaité s'engager à mettre en oeuvre ces outils pédagogiques, souhaitent infléchir leur choix, il leur appartient de le faire savoir afin qu'un plan d'équipement complémentaire puisse être requis.

S'agissant des crédits pour l'achat des ressources pédagogiques (CD, DVD, logiciels...), ils doivent être budgétés sur les moyens d'état gérés par le Rectorat. Pour l'heure, rien n'est décidé et si les 18 établissements concernés ne peuvent être dotés dès cette année, on peut logiquement espérer une dotation globale sur le budget de l'année prochaine.

Il est prévu des actions de formation in situ afin de favoriser la mise en oeuvre de ces matériels et d'appréhender la richesse des supports pédagogiques existants. Ces stages sont à public désigné, vous serez convoqués dès que les matériels seront livrés.

Baccalauréats professionnels, des créations

Sont créés :

➤ le baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale (1^{re} session en 2007).

Le titulaire de ce diplôme est un intervenant de proximité. Dans un espace d'intervention circonscrit (immeubles, quartiers, communes, espaces publics, transports, lieux de vie collective...), il répond aux demandes de certains publics (en recherche de logement social, d'actions favorisant l'intégration...) par des activités qui contribuent à la socialisation et favorisent l'intégration des publics concernés.

Les objectifs essentiels sont :

l'accueil, l'écoute des besoins et le dialogue ;

l'observation et le diagnostic des situations, la veille sur la demande de services ;

l'information, l'orientation vers d'autres acteurs professionnels (travailleurs sociaux par exemple), vers des structures susceptibles de répondre aux besoins des usagers ;

l'accompagnement des personnes pour faciliter leur accès aux services compétents ;

la médiation sociale en prévenant par une attitude de neutralité et de négociation, les conflits, les dégradations.

La formation repose sur deux champs :

la gestion des espaces ouverts au public et la gestion du patrimoine locatif ;

les activités de soutien et d'aide à l'intégration, de participation à la socialisation et au développement de la citoyenneté.

Le titulaire aura accès à des métiers dans la fonction publique (état, hospitalière ou territoriale, établissements publics de coopération intercommunale (ECPI), offices publics d'HLM, offices publics d'aménagement et de construction...), dans le secteur privé (sociétés d'économie mixte, entreprises sociales pour l'habitat, sociétés coopératives d'HLM, sociétés de gestion et de surveillance des espaces...) ou dans des associations contribuant à la vie locale et au maintien du lien social.

➤ le baccalauréat professionnel Technicien Menuisier-Agenceur (1^{re} session en 2007).

Il forme des techniciens d'atelier et de chantier, fabriquant différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure, et compétents dans la mise en oeuvre des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion. Les emplois se situent principalement en PME. Après expérience professionnelle, son titulaire peut devenir maître ouvrier, chef d'équipe, reprendre ou créer une entreprise.

➤ le baccalauréat professionnel Technicien Constructeur Bois (1^{re} session en 2007).

Il forme des techniciens d'atelier et de chantier fabriquant des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et composants dérivés. Il exerce en entreprises artisanales ou industrielles. Après expérience professionnelle, son titulaire peut devenir maître ouvrier, chef d'équipe, reprendre ou créer une entreprise.

➤ le baccalauréat professionnel Artisanat et Métiers d'Art options verrerie scientifique et technique et métiers de l'enseigne et de la signalétique (1^{re} session en 2007).

Baccalauréats professionnels, des rénovations

Le baccalauréat professionnel SEN : Systèmes Électroniques et Numériques remplace le baccalauréat professionnel MAVELEC : Maintenance de l'Audiovisuel Électronique (dernière session en 2006). Le titulaire de ce nouveau diplôme exerce des activités liées à la préparation, l'installation, la mise en service et la maintenance. Il participe aussi au service client en complémentarité des services commerciaux. La formation à ce diplôme participe à la nécessaire adaptation du futur technicien aux évolutions technologiques du secteur électronique. Elle s'articule autour de trois grands secteurs d'activités de la filière électronique : sécurité alarme, audiovisuel multimédia, audiovisuel professionnel.

Attention : l'enseignement de la physique est identifié à part entière et les 108 heures qui doivent lui être consacrées (cours et TP) sont assurées par le professeur de physique. Il importe donc que l'équipe pédagogique se constitue autour des professeurs de physique et d'électronique pour programmer des activités de travaux pratiques sur les équipements professionnels.

Le baccalauréat professionnel MEI : Maintenance des Équipements Industriels, remplace le baccalauréat professionnel MSMA (dernière session en 2006). Le titulaire de ce diplôme est un technicien dont les activités principales sont :

la maintenance corrective et préventive de biens à caractère industriel ;
l'amélioration et la modification des équipements sur lesquels il intervient ;
l'installation et la mise en service de nouveaux équipements.

Attention : en ce qui concerne le programme d'enseignement de mathématiques et de sciences, il n'y a aucun changement contrairement à ce qui a pu être publié sur certains documents de travail.

Le baccalauréat professionnel Travaux Publics qui couvre quatre domaines : travaux routiers, terrassements, canalisations (eau, assainissement...) et ouvrages d'art est rénové. Le titulaire peut être amené à conduire des engins, lire des plans d'exécution et tenir les documents courants. Ouvrier professionnel lorsqu'il débute, il peut devenir compagnon ou chef d'équipe et à terme assurer des fonctions d'encadrement.

Le baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : études et économie remplace le baccalauréat professionnel Étude de prix, Organisation et Gestion de Travaux (dernière session en 2006).

Examens

Le dépouillement de la session 2005 est en cours et vous sera prochainement transmis.

Plan de formation

Il est en consultation sur le site académique. Vos choix doivent être signalés par Internet avant le 15 septembre.

Pour ce qui concerne les mathématiques et les sciences, l'offre de formation comprend cinq actions :

– « Outils d'individualisation » : 05A0073083

Réalisation de dossiers d'individualisation intégrant les composantes d'une pédagogie des situations problèmes – candidatures individuelles – les vendredis 4 novembre, 9 décembre, 10 mars, 7 avril et 18 mai – formateurs : Mme Claire JOANNES et M. Toufik STOUKY ;

– « Expérimentation en sciences physiques » : 05A0073082

Conception, test et formalisation de situations expérimentales destinées aux élèves – candidatures individuelles – dates non encore fixées ;

– « Intégration des TIC » : 05A0073080

Intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques en maths–sciences – candidatures individuelles – les jeudi 8 décembre et vendredi 6 janvier – formateur M. Michel BOURGEOIS ;

– « Accompagnement des dotations multimédia » : 05A0073081 (journée académique) et 050076518 (journées *in situ*)

Intégrer les différents équipements dans les pratiques pédagogiques — dates non encore fixées ;

– « Informations à caractère institutionnel » : 05A0070068

Les thèmes seront déterminés en liaison avec les directives nationales – candidatures à public désigné – dates non encore fixées ;

– « L'enseignement des mathématiques–sciences au sein du module DP6 »

Permettre aux enseignants d'apporter leur contribution à l'enseignement de la découverte professionnelle – candidatures à public désigné – date non encore fixée.

Le nombre d'actions spécifiques aux maths sciences est limité, toutefois vous avez la possibilité de postuler pour des stages dédiés aux mathématiques ou aux sciences physiques ouverts aux professeurs de lycée. Je vous invite également à consulter la palette des actions à caractère transversal.

Agenda

L'accueil des collègues ayant participé au mouvement national et entrant dans l'académie, ainsi que celui des contractuels nouvellement nommés, initialement prévu le 21 septembre est reporté à une date ultérieure.

Au-delà de nos éventuelles rencontres, nous restons à votre écoute pour partager vos réflexions, répondre à vos interrogations et vous accompagner dans votre action pédagogique.

Bonne année scolaire à tous.



L. PONSOT



J-M PYOT